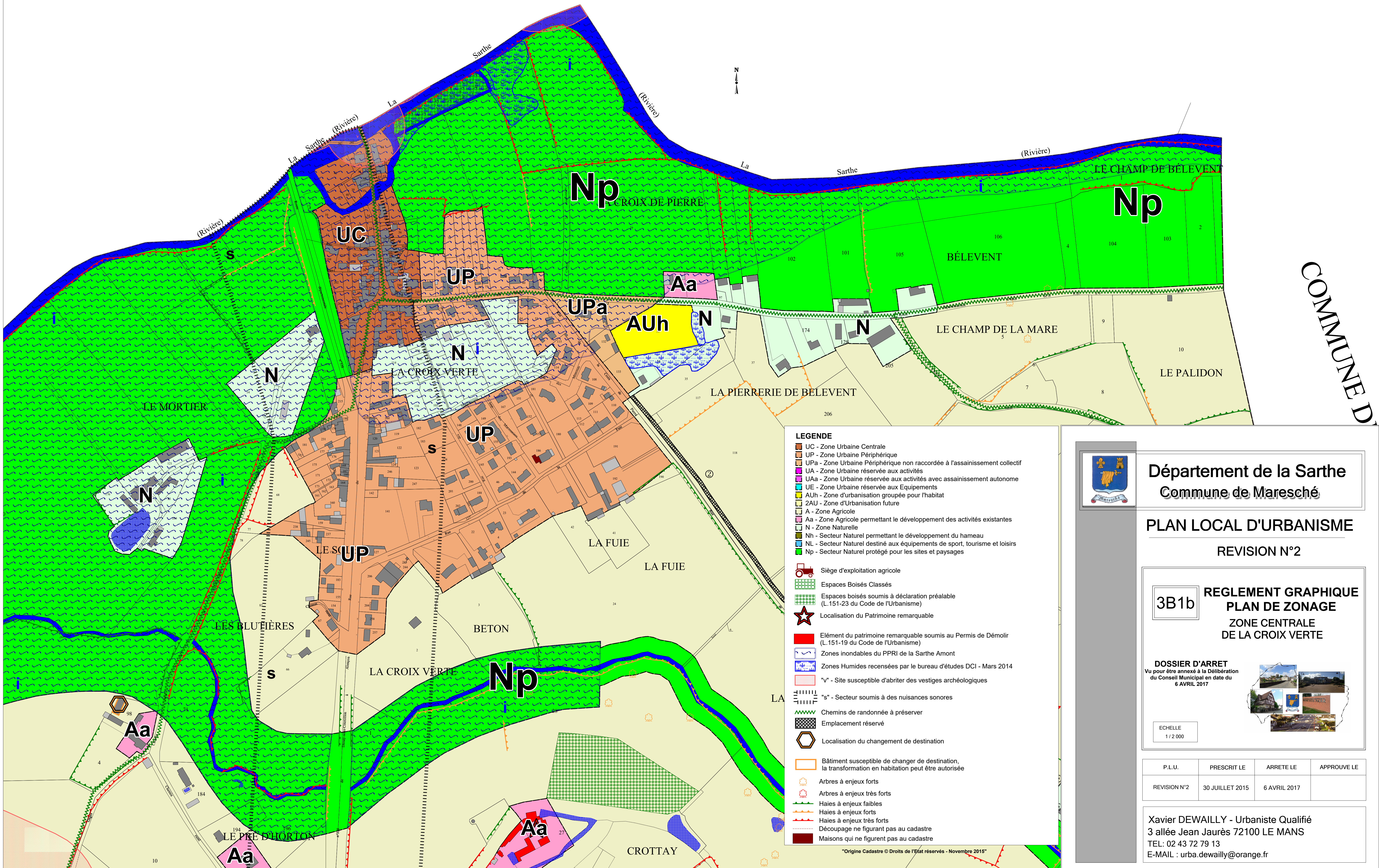


COMMUNE DE BEAUMONT SUR SARTHE




LEGENDE

- UC - Zone Urbaine Centrale
- UP - Zone Urbaine Périphérique
- UPa - Zone Urbaine Périphérique non raccordée à l'assainissement collectif
- UA - Zone Urbaine réservée aux activités
- UAa - Zone Urbaine réservée aux activités avec assainissement autonome
- UE - Zone Urbaine réservée aux Equipements
- AUh - Zone d'urbanisation groupée pour l'habitat
- 2AU - Zone d'urbanisation future
- A - Zone Agricole
- Aa - Zone Agricole permettant le développement des activités existantes
- N - Zone Naturelle
- Nh - Secteur Naturel permettant le développement du hameau
- NL - Secteur Naturel destiné aux équipements de sport, tourisme et loisirs
- Np - Secteur Naturel protégé pour les sites et paysages

- Siège d'exploitation agricole
- Espaces Boisés Classés
- Espaces boisés soumis à déclaration préalable (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)
- Localisation du Patrimoine remarquable
- Elément du patrimoine remarquable soumis au Permis de Démolir (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Zones inondables du PPRI de la Sarthe Amont
- Zones Humides recensées par le bureau d'études DCI - Mars 2014
- "v" - Site susceptible d'abriter des vestiges archéologiques
- "s" - Secteur soumis à des nuisances sonores
- Chemins de randonnée à préserver
- Emplacement réservé
- Localisation du changement de destination
- Bâtiment susceptible de changer de destination, la transformation en habitation peut être autorisée
- Arbres à enjeux forts
- Arbres à enjeux très forts
- Haies à enjeux faibles
- Haies à enjeux forts
- Haies à enjeux très forts
- Découpage ne figurant pas au cadastre
- Maisons qui ne figurent pas au cadastre

Origine Cadastre © Droits de l'Etat réservés - Novembre 2015

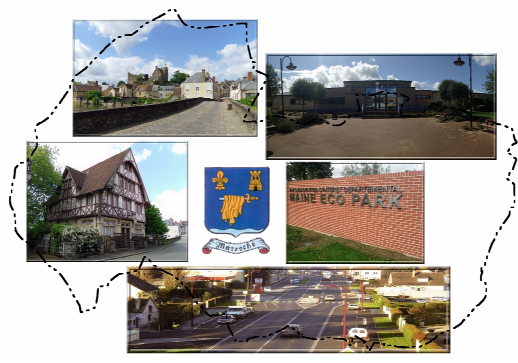


Département de la Sarthe
Commune de Maresché

PLAN LOCAL D'URBANISME
REVISION N°2

3B1b **REGLEMENT GRAPHIQUE**
PLAN DE ZONAGE
ZONE CENTRALE
DE LA CROIX VERTE

DOSSIER D'ARRET
Vu pour être annexé à la Délibération
du Conseil Municipal en date du
6 AVRIL 2017



ECHELLE
1 / 2 000

P.L.U.	PRESCRIT LE	ARRETE LE	APPROUVE LE
REVISION N°2	30 JUILLET 2015	6 AVRIL 2017	

Xavier DEWAILLY - Urbaniste Qualifié
3 allée Jean Jaurès 72100 LE MANS
TEL: 02 43 72 79 13
E-MAIL : urba.dewailly@orange.fr